A LA RECHERCHE D'UN TERRITOIRE : LE CAS DE MARSEILLE

par Jean-Paul MOREL

Cette Table-Ronde sur le territoire de Marseille est en soi un événement. Nous n'avons pas, en France, une forte tradition de recherche sur les territoires des colonies grecques de Gaule. Non pas, certes, par une sorte d'incapacité nationale : des historiens et des archéologues français ont montré, en Italie, qu'ils savaient s'intéresser à ces problèmes. Mais les auteurs qui ont écrit sur le territoire de Marseille l'ont fait généralement comme par une sorte de concession à un thème qu'il était convenable d'aborder à propos de la grande cité phocéenne, sans avoir ou sans se donner les moyens spécifiques de cette étude. Les exceptions sont rarissimes et relativement anciennes, la principale d'entre elles étant due à une collègue belge, Josette De Wever (1).

On peut avancer à cela de multiples raisons. La recherche d'un territoire n'est jamais chose facile. Dans le cas de Marseille, le développement moderne des quartiers périphériques et de la banlieue rend l'enquête archéologique particulièrement ardue. Autour de Marseille, dont on a assez dit qu'elle était "une ville antique sans antiquités", s'étendrait ainsi une **chôra** antique sans antiquités (mais ce qui en fin de compte est faux pour la ville peut se révéler faux aussi pour son territoire proche). D'autre part, la Gaule n'offre pas un nombre élevé, une "masse critique", de colonies grecques qui permît la confrontation stimulante des faits, des théories et des intuitions, contrairement à l'Italie ou aux rives du Pont. Nous n'avons qu'une seule cité grecque, Marseille, et ses sous-colonies qui sont autant de minuscules Marseilles : si ces dernières peuvent aider à comprendre leur métropole, elles ne favorisent guère les comparaisons. Cette lacune crée aux chercheurs français une obligation d'autant plus impérieuse de recourir aux expériences accumulées dans d'autres régions du monde grec, et notamment - s'ils veulent se référer à des conditions aussi proches que possible de celles de Marseille - sur les littoraux occidental, septentrional, oriental de la mer Noire : des savants soviétiques, roumains, polonais, etc, ont accumulé à ce sujet une bibliographie considérable, passionnante, et d'accès moins malaisé qu'on ne le croit parfois, grâce notamment aux nombreux travaux publiés en français par Aleksandra Wasowicz (2).

Un autre facteur défavorise en France les études de territoire : je veux parler de la césure entre les recherches historico-archéologiques d'une part, et d'autre part les recherches géographiques, au sens large du terme. C'est paradoxalement le territoire de Velia qui a, le premier, suscité l'intérêt d'une géomorphologue française (3). Des études collectives actuellement en cours laissent penser que cette situation pourrait évoluer dans un proche avenir (4).

Enfin il est certain que la nature de la colonisation phocéenne et particulièrement massaliète, et, plus encore, l'idée que nous nous en faisons volontiers, ne favorisent pas une enquête sur le territoire de Marseille. D'où l'intérêt de la présente initiative de Michel Bats et Henri Tréziny, qui a en quelque sorte rompu le charme, et montré non seulement qu'il y avait fort à faire (on pouvait s'en douter), mais encore que les espoirs de succès étaient raisonnables.

Il me reste à dire un mot de l'esprit dans lequel ont été rédigées ces notes. Il s'agit moins de résumer une série d'exposés et de débats (les textes qui précèdent sont suffisamment parlants par eux-mêmes) que de mettre en lumière certains problèmes, historiques ou méthodologiques, qui sont apparus avec insistance au cours de cette rencontre (5). On ne

---

* Professeur à l'Université de Provence, Directeur de Centre Camille Jullian.

s'étonnera pas d'y trouver de fréquentes allusions à d'autres régions : devant les perplexités que suscite de nos jours le territoire de Marseille (et qui contrastent heureusement avec les certitudes trompeuses d'un passé proche), ce recours au comparatisme, avec ce qu'il implique d'incitations et de modèles, me paraît nécessaire.

1. - Il y a "territoire" et "territoire".

On observe un consensus quant à la dualité, voire la multiplicité, des acceptions du mot "territoire". Ce consensus trahit l'ambiguïté des faits et surtout de nos interprétations ; il permet, lorsque le noyau dur de la **chôra** est trop malaisé à saisir, de contourner le problème par des pistes plus praticables, mais qui souvent nous égarent. Nous avons tous cédé un jour ou l'autre à cette solution de facilité, et je ne jurerais pas que ce n'ait jamais été le cas aujourd'hui.

"Le territoire d'une cité au sens strict", "la zone d'influence au sens large" : tels sont, résumés par H. Tréziny (6), les deux sens principaux que nous attachons plus ou moins explicitement à la notion de territoire, tout en sachant bien que seul le premier devrait être retenu. De nombreuses variantes de vocabulaire ou de conception se greffent sur ce schéma apparemment simple. Ainsi, E. Lepore distingue le "territorio cittadino" de la "zona di dominio, di influenza", tout en émettant des réserves quant à la légitimité de ce deuxième terme avant l'époque hellénistique (7) : ce qui du reste laisse subsister le problème de Marseille, pour laquelle la question du territoire se pose en grande partie, justement, durant la période hellénistique. Mais il est clair, plus fondamentalement, que la "zona di dominio" (on a souvent parlé, précisément, du "domaine" de Marseille) ne peut se confondre avec la "zona di influenza", faute de quoi le "domaine" de Marseille s'étendrait, par des dégradés successifs, jusqu'à Ensérune, jusqu'au Pègue, jusqu'à Vix, jusqu'à la Heuneburg.

D'une façon assez semblable, G. Vallet distingue d'un côté "les terres voisines de la ville, exploitées par ou pour les citoyens de la **polis**", de l'autre "le domaine de la ville, la 'zona di dominio', la zone d'influence de la **polis** sur des régions qui dépendaient, au sens le plus large, d'autres groupes humains de quelque origine qu'ils soient", ce que cet auteur appelle aussi une "frange d'hellénisation" (8). Outre le glissement précédemment signalé entre zone de domination et zone d'influence, cette formulation reflète aussi une autre ambiguïté. Les terres exploitées "par ou pour" les citoyens ne ressortissent pas nécessairement à la **chôra** à un même degré, sauf dans les cas (et ils existent, bien sûr) où des indigènes cultivent pour des colons les terres de ces derniers. Ainsi, pour Marseille, se pose le problème de savoir si les greniers publics étaient alimentés à partir de terres possédées par les Massaliètes, ou par le "domaine" qui se serait étendu au-delà (9). Il est clair que les implications de l'une et l'autre hypothèse ne sont pas les mêmes quant à la **chôra**.

Reprenant pour l'essentiel à son compte, mais cette fois à propos de Marseille spécifiquement, la distinction de G. Vallet, P. Arcelin oppose à son tour un "domaine d'activité vivrière" de la **polis** à un "territoire de sujétion" (10) : ce qui présente l'avantage d'éliminer la notion vraiment trop floue de territoire d'influence, mais laisse subsister dans une certaine mesure le problème du statut de ces terres cultivées à l'intention de la cité.

Il m'est enfin arrivé de distinguer, à propos de Marseille, le "terroir" du "domaine" (11) : d'un côté une réalité géographique avec ses implications géomorphologiques, botaniques, agricoles, celle même qu'évoque brièvement Strabon (IV, 1, 5), et qui ne peut évoluer que sur la très longue durée; de l'autre, la notion historique d'un territoire qui peut s'étendre ou se contracter au gré des événements. Ici encore, toutefois, la **chôra** proprement dite, celle que constituent les possessions de la cité, continue à nous poser un lancinant problème.

Les définitions et les expressions précitées mettent en jeu tour à tour les notions les plus diverses : propriété du sol, mise en valeur directe, ou indirecte, échanges commerciaux, domination (ou suzeraineté, ou protectorat...), hellénisation en profondeur, influences sporadiques... Ph. Leveau n'a pas tort, devant ces flottements qui au fond correspondent à une réalité complexe et changeante, de nous inviter à privilégier la notion d'"espaces" (juridique, culturel, linguistique,

stratégique, économique, etc...) qui ne se recouvrent pas nécessairement entre eux (12). Mais en même temps nous sentons bien que le problème du territoire demeure, avec son ambiguïté - ambiguïté particulièrement prononcée dans le cas de Marseille, puisque les virtualités couvrent ici un très vaste spectre, depuis des possessions territoriales relativement limitées et acquises en partie fort tardivement, jusqu'à une zone d'influence immense et pratiquement sans partage : la Gaule. Il reste donc nécessaire, si l'on recherche le territoire de Marseille, de se demander, encore et toujours, quelle fut de siècle en siècle la zone de possession, la zone où les Massaliètes étaient et se sentaient véritablement chez eux (avec ou sans péril indigène, intérieur ou extérieur), et de n'aborder que dans la stricte mesure où ils aident l'enquête sur la **chôra** les problèmes d'influence, qui sans cela mèneraient trop loin. Ce qui me frappe dans la présente Table-Ronde, c'est précisément qu'elle a tenté cette approche de façon plus approfondie qu'on ne l'avait jamais fait auparavant.

2. - Les indigènes et la "chôra".

Il existe au moins une bonne raison, toutefois, de ne pas faire ici abstraction des indigènes, quel que soit par ailleurs le risque de retomber dans les errements habituels, par lesquels la recherche de la **chôra** tend à devenir enquête sur l'acculturation : c'est que la **chôra** est conquise par les Grecs aux dépens des indigènes. Géographiquement, le monde indigène se moule en négatif sur la **chôra** (non sans, parfois, quelques franges d'interpénétration); culturellement, il évolue, et éventuellement transforme aussi la cité grecque, au gré des positions de force, des pressions qu'exerce la **chôra** ou qui s'exercent sur elle. La présence plus ou moins fréquente et familière des indigènes dans la cité grecque et dans son territoire, les différences culturelles plus ou moins marquées entre Grecs et indigènes, rendent plus ou moins nets les traits propres à la **chôra** et, vingt à vingt-cinq siècles plus tard, la perception que nous en avons. C'est pourquoi la Table-Ronde d'Aix n'a pu manquer d'évoquer ces problèmes, tout en les cantonnant à leur juste place par rapport au thème principal.

La naissance et l'élargissement d'une **chôra** impliquent nécessairement un empiètement sur le monde indigène, entraînant l'une et/ou l'autre des deux situations suivantes : expulsion des indigènes, présence des indigènes dans le territoire. La première situation est, si l'on peut dire, d'une clarté idéale. En revanche la seconde nous pose la question de savoir comment déceler une présence indigène dans un milieu à prédominance hellénique. Même sur le littoral du Pont, où il a été étudié de façon peut-être plus approfondie qu'ailleurs, le problème de la composition ethnique des populations des **chôrai** a donné lieu aux hypothèses les plus diverses, et est très loin d'être résolu (13). En Italie aussi, l'interprétation des données brutes (du reste peu nombreuses) reste délicate (14). En Gaule, il semble que l'on ait repéré des cas d'insertion d'indigènes dans le milieu grec à Marseille, ainsi qu'à Agde (15). Ces phénomènes ne sont pas favorables à une perception claire de la **chôra**. Ils indiquent en effet, soit que Marseille et ses sous-colonies reçoivent de plein gré une population indigène - qu'elle soit réduite en servitude, maintenue dans une position subalterne ou admise à une certaine égalité -, soit que la pression indigène ne cesse pas de s'exercer sur elles. Et si des indigènes sont établis dans des zones de la **chôra** jusqu'à y être, parfois, majoritaires, comment distinguerons-nous, malheureux archéologues, ces zones appartenant à la **chôra** des zones limitrophes ? En d'autres termes, comme le demande fort justement M. Bats, peut-on faire une différence entre une acculturation de domination et une acculturation de proximité (16) ? Mais laissons momentanément ces difficultés méthodologiques, sur lesquelles nous reviendrons.

Le caractère plus ou moins évolué des indigènes dès les premiers temps de la colonie, leur évolution plus ou moins accentuée par la suite, bref la plus ou moins grande différence de potentiel culturel entre eux et les Grecs, voilà encore des facteurs qui agissent aussi bien sur l'extension et sur la nature de la **chôra** que sur notre vision de celle-ci. Dans le cas de Marseille, Y. Tsirkine, qui a consacré des recherches attentives à cette cité et à son environnement historique, affirme que dès l'origine de la colonie les indigènes de la région sont "évolués", comme en témoigneraient des "établissements de type urbain", des sociétés dominées par des **proceres**, etc... Ses

arguments n'emportent pas tous la conviction. Par exemple, son observation selon laquelle ces indigènes connaissaient déjà les Etrusques et les Grecs (17) (ce qui est probable pour les Etrusques, beaucoup plus incertain pour les Grecs, à moins que l'on ne pense à une précolonisation) suppose résolu le problème central, qui est justement de savoir quelle influence eurent ces contacts, et au bout de combien de temps. On admettra certes volontiers, avec Y. Tsirkine, que les tribus auxquelles les Phocéens avaient affaire en Gaule n'étaient pas complètement sauvages (ce qui, dit-il, serait moins sûr pour les autochtones corses autour d'Aléria). Et en tout cas, qu'ils fussent "évolués" ou non au début de la période qui nous intéresse, ces indigènes évoluent de façon telle qu'à l'époque classique tardive et hellénistique notamment, en Gaule comme en Italie, les différences entre Grecs et non-Grecs tendent, sinon à disparaître, du moins à s'estomper. Notre perception du territoire ne s'en trouve pas facilitée.

Les indigènes ne sont pas purement passifs. Ils peuvent aussi exercer une influence culturelle, qui contribue à brouiller notre vision de la **chôra**. Prenons-en deux exemples, très dissemblables. L'un se rapporte aux "influences de l'aval vers l'amont", aux transformations suggérées ou imposées à des producteurs par leurs clients. Lorsque l'on observe près de Marseille des céramiques tournées selon la technique grecque, mais qui reprennent un répertoire de formes indigène (18), que penser de la dépendance par rapport à Marseille des sites où on les découvre ? Ces céramiques ambiguës impliquent-elles des indigènes intégrés, ou au contraire des indigènes qui gardent leurs distances ? L'autre exemple est celui des "mariages mixtes". Je me demande si H. Tréziny n'est pas trop sévère à l'égard de leur possibilité, voire de leur probabilité dans la première Marseille (19). Sans compter la légende des origines et d'autres histoires concernant les périodes suivantes, auxquelles il n'y a pas de raison d'ôter toute valeur, Hérodote souligne à propos de Vélia que les colons fondateurs amenèrent avec eux femmes et enfants, **ta tekna kai tas gynaikas** (de même que ceux qui quittèrent Phocée au moment de l'assaut d'Harpage emmenèrent, dit-il, **tekna kai gynaikas**) : comme pour suggérer implicitement que tel n'est pas toujours le cas dans la colonisation phocéenne (20). Or les mariages mixtes perturbent les données du problème, rendant moins facile la distinction entre le grec et l'indigène (21).

La pugnacité des indigènes agit évidemment sur la nature de la **chôra**, en imposant un système de fortifications, en ralentissant ou en stoppant l'extension du territoire, en entraînant même à la limite la disparition d'une **chôra** proprement grecque, soit par destruction de la colonie, soit par synoecisme. On le voit assez en Italie lors de la grande poussée campano-lucanienne. Or les colonies phocéennes d'Occident ont affaire à des autochtones difficiles. Les témoignages littéraires en ce sens ne manquent pas, qu'il s'agisse des indigènes de l'Ampuritain, **ferae et bellicosae gentes** (Tite-Live, XXXIV, 9) ou des **Salyes atroces** (Avienus, v. 701). Et L. Chabot a rappelé opportunément ici la vigueur de la coutume des têtes coupées, son existence à La Cloche, très près de Marseille (22). Tout cela a deux conséquences au moins pour notre problème. D'une part, et pendant longtemps, ces facteurs rendent précaire l'implantation territoriale de Marseille, ou d'établissements grecs similaires (et l'on perçoit bien, par les textes et par l'archéologie, cette pression indigène sur les Grecs, à Marseille comme à Emporion, comme à Agde (23)). D'autre part, il y a de fortes chances pour que ces **bellicosae gentes** le soient aussi entre elles : il en résulte que nous devons y regarder à deux fois avant d'imputer aux Grecs la destruction de sites indigènes et d'y voir la trace d'une expansion de la **chôra**, sauf peut-être lorsque l'emploi de machines de siège est attesté (24), à supposer du reste que les indigènes n'en aient jamais utilisé.

Je m'interrogerai enfin sur l'existence possible en Gaule de "fuorusciti", de Grecs établis hors du territoire de la cité, dans les profondeurs du monde indigène. On peut voir dans ce phénomène une conséquence de l'accueil indigène, de la demande de certaines techniques, de certains produits ou de certaines formes d'expression artistique de la part des indigènes, tout autant que de l'initiative grecque ou des vicissitudes politiques des cités hellènes. En Italie, les "fuorusciti" sont connus surtout dans l'Etrurie et le Latium (25), c'est-à-dire dans les régions barbares qui culturellement sont les plus propices à

l'hellénisation, grâce à une évolution déjà amplement amorcée et à des dirigeants ouverts au changement. Il se peut que la présence de ces exilés dans une région barbare soit un mauvais signe pour l'existence ou la vitalité des **chôrai** chez les Grecs concernés, auxquels l'exil servirait en somme d'exutoire, faute d'une expansion territoriale appropriée - et c'est bien le cas, après tout, de la diaspora ionienne en Italie. Cette question n'est guère étudiée en Gaule (à supposer qu'elle puisse l'être); mais je me demande si un graffito **Eukritoul**[...] sur campanienne A trouvé à Roanne ne peut pas s'y rapporter, et s'il ne pourrait pas désigner un Eukritos (Massaliète ?) établi en Gaule interne, pour y commercer ou pour toute autre raison. Voulant éviter la **solutio facilior** que représente selon lui la lecture de ce vocable comme un nom grec, M. Lejeune propose une **solutio difficillima** mais qui de toute façon implique, pour reprendre ses termes, une "manifestation d'hellénomanie" dans la Roanne du IIe ou du Ier siècle av.n.è. (26) ! Beaucoup plus près de Marseille, mais toujours dans un habitat indigène, un graffito grec **philè**[...] trouvé à Entremont soulève un problème analogue (27).

3. - Comment reconnaître une "chôra" ?
Le problème des critères.

Nous avons bien perçu que la question des critères permettant de tracer la limite entre le territoire possédé et directement mis en valeur par une colonie, d'une part, et sa zone d'influence politique, économique, culturelle, d'autre part, nous introduit au coeur du débat. Comme si souvent en archéologie, la difficulté n'est pas tant de collecter des données que de les interpréter; elle est de savoir, parmi les traces du passé qui nous sont encore accessibles, celles qui sont significatives... et de quoi elles sont significatives.

On ne peut évidemment confondre jonchées de tessons et jalons d'un territoire. Si méritoire qu'ait été en son temps l'enquête de J. De Wever, c'est par là qu'elle apparaît rétrospectivement le plus contestable. La découverte sur les côtes de l'étang de Vaccarès, par exemple, "de nombreux tessons de céramique ionienne, grise monochrome et attique à figures rouges" (28) ne suffit évidemment pas à inscrire le delta du Rhône dans la **chôra** de Marseille : car à ce compte, cette **chôra** couvrirait une grande partie de la frange méditerranéenne de la Gaule.

Nul n'est peut-être allé plus loin qu'Aleksandra Wasowicz dans la réflexion sur la valeur des critères. Elle a montré que des indices souvent invoqués, comme "la diffusion parmi les aborigènes de la céramique, de la toreutique, de la bijouterie et de l'ornementation grecques", trahissent en fin de compte une évolution moins profonde que la sédentarisation (il s'agit ici de la Scythie), la consommation de poisson ou de vin, des distractions comme le jeu des osselets (où elle n'hésite pas à voir, à tort ou à raison, "une preuve bien plus éloquente de l'hellénisation des moeurs que l'adoption, si souvent citée, des ornements vestimentaires grecs ou des vases grecs servant au décor des intérieurs"), ou la pratique sportive de la palestre, dont témoignent les strigiles et les aryballes trouvés dans les sépultures (29). Mais en même temps elle a montré, comme malgré elle, combien ces nouveaux critères eux-mêmes sont incertains, ou difficilement pris en compte, puisqu'elle voit plutôt des tombes de Grecs que des tombes de Barbares hellénisés dans des sépultures de Colchide contenant, précisément, strigiles et aryballes (30). En outre - et nous retrouvons ici une difficulté bien connue - ces critères concernent plutôt l'hellénisation en général que la délimitation d'un territoire. Il reste que de tels indices, que l'on sait mal manier encore, doivent faire l'objet d'une attention accrue.

Toute documentation, de surcroît, risque de nous égarer si elle n'est pas diversifiée. J'ai constaté en Italie que sur un seul et même site, un habitat, une nécropole et un dépôt votif peuvent, pris isolément, conduire à des conclusions opposées, faisant penser tantôt à une zone profondément hellénisée, voire grecque, tantôt à une zone restée purement indigène (31). Ce problème se pose de façon aiguë autour de Marseille, où nous connaissons beaucoup plus d'habitats, voire de sanctuaires, que de nécropoles.

Les **habitats** eux-mêmes ne sont pas univoques. C'est me semble-t-il une opinion couramment admise, que les murs de brique crue qui ont été repérés à Saint-Pierre les Martigues, mais aussi par exemple sur les **oppida** de la Teste-Nègre (Les Pennes-Mirabeau) et de Notre

Dame de Pitié (Marignane) (32), ressortissent à un modèle grec et peuvent donc refléter - nouveau problème d'interprétation - soit une conquête territoriale massaliète, soit une influence massaliète. La difficulté est qu'à ma connaissance, et jusqu'à nouvel ordre, ce mode de construction n'est pas attesté à Marseille. Une de ces découvertes soulève encore un autre problème d'interprétation. Pour Ch. Lagrand, les murs de refend en brique crue qu'il a observés à Saint-Pierre-lès-Martigues sont peut-être le signe d'une expansion démographique qui aurait exigé un cloisonnement plus poussé des habitations (33) : à quoi on objectera qu'il s'est peut-être agi plutôt de faire face, avec des moyens de fortune, à un afflux de population (de réfugiés ?) provoqué par exemple - mais ce n'est pas la seule explication possible - par une poussée grecque correspondant à une expansion de la **chôra** (34). Dans tous ces cas de figure, les fluctuations du territoire de Marseille peuvent se trouver impliquées : mais comment au juste ?

Les cabanes ou semi-cabanes en partie creusées dans le roc peuvent être aussi bien rapportées à un habitat grec qu'à un habitat indigène : cela ressort des découvertes du littoral pontique, mais aussi de celles de la colonie phocéenne de Vélia (35), et nous invite une fois de plus à la prudence dans l'interprétation historique et ethnique des habitats (36). La difficulté de cette interprétation s'accroît si l'on considère que les matériaux disponibles, ou les conditions climatiques, ont pu amener les Grecs, par un processus inverse à celui que l'on suppose généralement, à s'inspirer des modes de construction indigènes, de la même façon qu'Emporion, topographiquement, serait "l'exemple de l'adoption de la part du mouvement colonial phocéen du modèle d'implantation indigène" (37).

Les **fortifications** soulèvent des problèmes d'interprétation tout aussi difficiles. En premier lieu, sont-elles grecques, ou indigènes ? Et dût-on admettre (ce qui n'est pas assuré) qu'en un cas comme dans l'autre elles marquent à un moment donné la limite de la **chôra**, doit-on y voir les signes d'une expansion, d'un **statu quo** difficilement préservé, ou d'un repli ? La réponse à cette question ne peut venir la plupart du temps que d'une documentation archéologique abondante, détaillée, différenciée, qui puisse distinguer, dans l'architecture, le pleinement grec du quasi-grec, et qui fasse intervenir la date, la situation géographique et topographique, le type d'établissement défendu, le matériel associé, et bien sûr, comme l'a souligné ici A. Roth-Congès, la métrologie (38). En Italie aussi, le problème est loin d'être simple, comme en témoignent les hésitations de D. Adamesteanu à propos de la fortification de Serra di Vaglio, en Lucanie, où il a vu successivement une défense indigène, puis un **phrourion** grec (39).

Il convient du reste de demeurer prudent même devant les cas apparemment les plus limpides, comme - pour prendre un exemple phocéen - devant le **phrourion** de Moio della Civitella, près de Vélia (40). Même si l'on est sûr, ou si l'on se montre sûr, du caractère hellénique d'une fortification, l'existence de celle-ci est souvent un indice de la faiblesse de la **chôra** et des menaces auxquelles elle est exposée, comme à Moio della Civitella, précisément, ou à Cozzo Presepe, à quelques kilomètres de Métaponte, face à la poussée lucanienne (41).

Près de Marseille, cette difficulté apparaît même pour Saint-Blaise (fortification grecque ? indigène ? de technique grecque mais commandée par un pouvoir indigène ? grecque mais tombée aux mains d'indigènes ? (42)). Elle apparaît **a fortiori** pour les sites du massif de l'Etoile, dont la discussion ne me semble pas avoir fait clairement ressortir s'ils étaient indigènes ou grecs (43). Peut-on toujours soutenir que ces sites "gardent" les voies de communication (44) (après tout, il y a généralement une voie à proximité d'un habitat) ? Et dans l'affirmative, sont-ils tous implantés à proximité de la "frontière" entre **chôra** et pays indigène, et marquent-ils donc tous la limite du territoire de Marseille ? Evidemment non.

D'une façon plus générale, que signifie pour la délimitation d'un territoire grec la présence d' **oppida** (si ce sont bien toujours des **oppida** , et non parfois des fermes, car le doute ne me paraît pas toujours levé) ? La carte de la **chôra** est-elle toujours le négatif de la carte des **oppida** ? La question me semble rester pendante, s'il est vrai que les habitats en question ne sont pas toujours indigènes, s'il est vrai aussi que des noyaux d'indigènes ont pu être englobés dans la **chôra.**

Dernière remarque à ce sujet. Je me demande si les abandons d'habitats consécutifs à la campagne romaine de 49 av.n.è., quand on peut les dater de cette époque (45), ne nous

renseignent pas indirectement sur le territoire de Marseille à cette date, Rome ayant détruit ce qui touchait à cette cité. L'exemple analogue d'Olbia serait encourageant à cet égard, si nous ne risquions de nous heurter ici encore aux ambiguïtés territoire-zone d'influence, possession-alliance.

Les **cadastres** sont, jusqu'à preuve du contraire, parmi les indices les plus clairs d'une **chôra**. Les excellentes études de J. Benoit sur les cadastres grecs d'Agde et d'Olbia (46) sont l'exemple de ce que l'on pourrait souhaiter pour Marseille. Mais comment se dissimuler les difficultés de la tâche devant un territoire si accidenté, et si densément peuplé à l'époque moderne ? En outre, A. Wasowicz a bien montré que le système orthogonal n'était pas le seul possible, et qu'il coexiste, sur les rives du Pont, avec d'autres types d'aménagement du territoire par les cités grecques, dont la détection est plus malaisée (47).

De la même façon que le texte de Tite-Live sur l'économie d'Emporion (XXXIV, 9) suggère qu'au début du IIe siècle la terre et les moyens de production agricole étaient, autour de cette ville, aux mains des indigènes en totalité ou en majeure partie, la description par Strabon (IV, 1, 5) du territoire de Marseille implique (à condition qu'on puisse la rapporter aussi aux époques antérieures) que la colonie devait chercher hors de son territoire l'essentiel de ses fournitures en blé. On peut donc se demander si la présence de **moyens de stockage** des céréales en quantités significatives ne désigne pas des zones extérieures à la **chôra**. Les batteries de silos du Languedoc ou de la Catalogne pourraient nous éclairer à cet égard sur les limites de certaines colonies ou sous-colonies phocéennes. Et si la Provence calcaire, et particulièrement les Bouches-du-Rhône, paraît à ce jour dépourvue de silos, comment oublier l'"extrême abondance des moyens de stockage" d'un autre type, que J. Chausserie-Laprée a signalée dans l'habitat de l'Ile à Martigues (48) ?

L'usage de la céramique, tournée ou modelée, est un critère souvent invoqué, non sans raison. Mais comment interpréter les données brutes ? Je ne pense pas seulement aux faits isolés et pour ainsi dire anecdotiques, comme cette coupe modelée de forme Lamb. 42 B à Saint-Pierre-lès-Martigues (49), insolite au IIIe siècle : elle est **a priori** un bon indice d'une présence indigène, mais, à elle seule, laisse ouverte la question de savoir si nous avons affaire à un individu indigène dans un milieu grec ou à une survivance de tradition dans un milieu indigène hellénisé. Je pense aussi et surtout - puisqu'il arrive aux indigènes d'utiliser de la céramique tournée, et aux Grecs de la céramique modelée - aux proportions de ces types de céramique. Nous retrouvons ici un problème d'interprétation. Ainsi, M. Bats relève 7,3% de céramique modelée à Olbia, 28% à la Teste-Nègre, 25 à 45% à Espeyran (50). Les périodes concernées sont-elles comparables ? Et dans l'affirmative, à quel pourcentage tracer, pour une époque donnée, la démarcation entre le territoire grec et l'autre ? J'observe par ailleurs que M. Bats parle pour la Teste-Nègre de 28% de céramique modelée, tandis que P. Arcelin signale pour le même site"un haut pourcentage de céramique tournée, de l'ordre de 75%" (51) : on voit que ces chiffres, qui se confirment mutuellement, sont néanmoins interprétés selon toute apparence, au moins implicitement, en deux sens opposés, l'accent étant mis dans un cas sur la céramique modelée, dans l'autre sur la céramique tournée.

De même P. Arcelin signale-t-il à Saint-Marcel, au VIe s., 50% de céramique tournée, ce qui dit-il, est énorme, et dans le Saint-Blaise du IIe s. 50% de céramique modelée, proportion qui, implicitement encore, lui paraît élevée (52). Bien entendu, ces deux opinions ne sont en rien contradictoires; mais elles montrent combien il importe de pondérer les données brutes en fonction des périodes et des régions.

Au-delà de la distinction fondamentale, mais qui n'est pas toujours possible à partir de documents très courts, entre inscriptions grecques et gallo-grecques, le nombre relatif de fragments de céramique porteurs de **graffiti** semble pouvoir offrir un critère de distinction entre territoires grecs et non-grecs. On a souligné en effet que les graffiti étaient plus nombreux (en pourcentages de vases marqués) sur les sites indigènes que sur les sites grecs (53) : ce qui n'est guère surprenant si l'on songe que le graffito peut résulter non seulement d'un geste routinier, mais aussi (surtout ?) de l'ostentation d'un savoir nouveau et/ou du désir de marquer un objet considéré

comme précieux. Parallèlement, il n'est pas de céramiques à vernis noir qui soient plus usées, et plus raccommodées, que celles d'Entremont. N'est-ce pas un signe de la valeur qu'elles revêtaient aux yeux des Salyens, là où les Grecs les utilisaient et les jetaient sans désir particulier de les faire durer ? Voilà peut-être un autre critère d'"indigénité" qu'il faudra à l'occasion prendre en considération.

Les données archéologiques de toute sorte s'accumulent, et la présente Table-Ronde en a éloquemment témoigné. Prenons-en acte avec intérêt, mais constatons combien leur interprétation historique reste délicate, pour Marseille comme pour tant d'autres colonies.

4. - Problèmes chronologiques.

Résumer les apports de cette rencontre quant à l'évolution chronologique du territoire de Marseille est une tâche impossible : cela reviendrait à tenir dès maintenant pour assuré ce qui dans la meilleure des hypothèses ne pourra l'être qu'au terme d'un long cheminement dont on n'a fait ici que planter quelques jalons. De surcroît, les différentes acceptions accordées au mot "territoire" ont donné lieu à un enchevêtrement d'interprétations qui n'est pas près d'être démêlé.

Une chose est certaine, toutefois : par rapport à des études antérieures (et récentes encore, mais les choses évoluent vite), comme celles de F. Villard, J. De Wever, Y. Tsirkine et M. Clavel-Lévêque (54), la tendance actuelle est à un net abaissement de la chronologie. Au-delà d'une **chôra** primitive inscrite dans un rayon de 7 à 8 kilomètres peut-être autour du Lacydon - et qui bien sûr a aussi son importance et son intérêt -, on daterait la véritable expansion du territoire massaliète entre la fin du IIIe s. et la fin du IIe s. Voilà qui mérite qu'on s'y arrête.

Certes, l'expansion des territoires grecs hors des zones strictement suburbaines n'a presque jamais été ni très précoce, ni très rapide, quoi qu'on en dise parfois, et j'ai déjà eu l'occasion de souligner, à propos de diverses régions de la Grande-Grèce et de la Sicile, une lenteur, une prudence, une difficulté à progresser vers l'intérieur des terres, auxquelles on prête peut-être trop peu d'attention (55). A une douzaine de kilomètres de Métaponte, Cozzo Presepe attend un demi-siècle avant d'être atteint par l'expansion de cette cité (56). Mais, à une distance analogue du Vieux-Port, c'est jusqu'à la chute de Marseille en 49 que le site de La Cloche garde son caractère indigène (57). On ne peut échapper à la comparaison avec l'efficacité du rouleau-compresseur romain. Ainsi, les premières tuiles apparaissent à Nages vers 80/70 av. n.è., et c'est sous l'influence romaine (58) (il est vrai que les Massaliètes eux-mêmes n'étaient peut-être guère mieux lotis en ce domaine) (59).

On ne saurait donc trop y insister : la croissance territoriale de Marseille, après une longue stagnation, se développe de façon extraordinairement tardive. La fin du IIIe s., la fin du IIe s., cela représente presque 400 ou 500 ans après la fondation de Massalia. C'est un cas très exceptionnel, que l'on peut rapprocher de celui de la ville-soeur, Lampsaque, dont le territoire se développe pour l'essentiel à partir de l'époque hellénistique (60). Cette lenteur risque d'être dissimulée sous des formules telles que "dès cette époque", ou "très tôt", employées à propos de ce développement de la **chôra** massaliète au IIe s. (61). Le mot de "confinement", appliqué à Marseille par le même auteur (62), apparaît plus juste. A propos du processus de formation d'une écriture gallo-grecque, M. Lejeune parle d'un "temps de latence" de quelques générations (63). Il y a aussi un "temps de latence" - mais combien plus long - dans le démarrage, ou le redémarrage, de la **chôra** de Marseille.

5. - Un territoire : pourquoi, comment ?

Notre appréciation du territoire de Marseille doit tenir compte de ce qui fait la grande originalité de la colonisation phocéo-massaliète parmi les mouvements coloniaux grecs : son isolement au flanc d'une immense contrée barbare dont elle supporte seule la pression (en quoi Marseille diffère même des colonies de la mer Noire, moins isolées, ou de Cyrène, dont l'arrière-pays est beaucoup moins profond), et le réseau de relations diplomatiques et culturelles, plus encore que commerciales, qu'elle a su conserver ou tisser avec des villes-soeurs d'Asie Mineure ou avec Rome (64). Pour Marseille, la mer constitue un complément, voire une solution de remplacement, par rapport à une **chôra** terrestre. Marseille

tire profit de la mer pour le travail et l'exploitation (pêche) ; pour l'exploration (Euthymène, Pythéas); pour la fondation de sous-colonies; et sans doute aussi, bien que cet aspect soit peu connu encore, pour le commerce au long cours. Ceci (la mer) explique au moins partiellement cela (une relative indifférence, ou timidité, dans la quête d'un territoire).

On a parlé d'un "type phocéen" de cités, qui "se définit moins par la **chôra** que par les traits d'un site adapté à leur fonction", c'est-à-dire aux "échanges commerciaux" (65) : ce qui ne laisse pas d'être ambigu, car qu'advient-il si les échanges en question portent aussi sur des produits du sol locaux, comme l'huile et le vin, ce qui semble bien être précisément le cas de Marseille ?

On a parlé aussi d'un "type phocéen" de régions (quant à la géographie physique), caractérisé par l'importance des possibilités de communication par eau - maritimes, fluviales, lacustres (66) -, et, pour les principales cités phocéennes, par la "maigreur" du territoire, qui, loin de se réduire à un simple lieu commun littéraire, conditionne profondément les établissements phocéens (67).

N'y aurait-il pas, corollairement, un "type phocéen" d'expansion, comme on peut s'y attendre si l'on considère "la campagna quale specchio della città" (68) ? Cette dernière formule, à laquelle E. Lepore confère une acception politique, peut recevoir d'autres applications dans l'ordre de la géographie humaine, de l'économie, de la conquête territoriale.

Marseille a parfois passé pour l'archétype de la cité sans territoire, de la "Polis ohne Territorium" (69). Sans aller jusque-là, E. Lepore insiste sur la fonction très limitée de la **chôra** pour une cité comme Marseille, caractérisée, comme ses soeurs Lampsaque et Elée - sans compter Phocée elle-même - par "la struttura dell' **emporia** "(70). Bien sûr, il serait absurde de prendre ces expressions au pied de la lettre, et de schématiser une réalité toujours plus complexe que nous ne sommes portés à le croire. Mais beaucoup des choses que nous savons sur Marseille ou sur d'autres cités phocéennes vont dans ce sens, depuis la veille aux remparts, explicitement mentionnée pour Marseille (Justin, XLIII, 4) et Emporion (Tite-Live, XXXIV, 9), jusqu'aux pressions des peuples voisins dont Elée ne se sauvait que par **l'eunomia** (Strabon, VI, 1, 1). C'est à propos de sites où l'on connaît ou conjecture une activité commerciale phocéenne - Tartessos, Mainaké, et même Emporion - que E. Lepore a insisté sur la distinction qu'il faut maintenir entre les faits administratifs et les faits économiques et commerciaux, et sur la possibilité que certains centres de trafic soient restés sous "administration indigène" (71). Cela est bien entendu exclu pour Marseille, mais il est certain que celle-ci accède pendant des siècles sans concurrence ou presque (si l'on excepte un commerce étrusque qui après le commencement du VIe s. est essentiellement terrestre) à un vaste arrière-pays qui dans une certaine mesure lui tient lieu de territoire (72), et qu'elle n'a évidemment ni la nécessité, ni la possiblité d'administrer.

Plus généralement, le problème est de savoir si Marseille a besoin d'un véritable territoire. Pour P. Arcelin, la ville doit exporter son vin et son huile, et ses besoins territoriaux sont ceux d'une fondation commerciale (73) : ce qui est très possible, mais ce qui en soi n'implique pas, répétons-le, un territoire spécialement restreint. Car, dans cette hypothèse, ou bien la viticulture et l'oléiculture occupent des terrains qui dans une économie de subsistance eussent été dévolus aux céréales (et c'est ce que laisse entendre Strabon, IV, 1, 5); ou bien un minimum de cultures vivrières s'ajoute à ces autres cultures que l'on suppose destinées pour l'essentiel à l'exportation. Cette deuxième situation s'entrevoit d'ailleurs en filigrane dans la conjecture de Y. Tsirkine selon laquelle Marseille aurait reçu avant le IVe s. une part importante de ses vivres des Ligures et, n'ayant plus cette ressource après la poussée celte, se serait alors vue contrainte d'agrandir sa **chôra** et de fonder des sous-colonies (74). Oui, décidément, que l'on suppose pour Marseille une autosuffisance alimentaire ou des échanges de vin et d'huile contre du blé, on ne peut escamoter la nécessité d'un territoire.

Notons ici une autre suggestion de Y. Tsirkine. Pour cet auteur, l'exploitation par Marseille de son territoire était essentiellement subordonnée aux intérêts de son commerce - et nous sommes ici, on l'a vu, en terrain

connu, à cette nuance près que le savant soviétique conjecture plus précisément que Marseille importait du vin oriental pour sa propre consommation, et exploitait ses propres vignobles à des fins d'exportation (75). Mais Y. Tsirkine introduit en outre une variante intéressante, en suggérant que ce commerce fut à base non seulement agricole, mais aussi artisanale, grâce à la transformation à Marseille du fer, de l'argile et du bois, comme, à Emporion, grâce à celle du fer, de l'argile et du lin (76) (nous y ajouterions volontiers l'exploitation des ressources de la mer, dûment mentionnée par les textes pour plusieurs cités phocéennes, mais qui n'est guère considérée par la science actuelle). Ces conjectures, dont certaines reçoivent la sanction de l'archéologie, apparenteraient en somme l'économie de Marseille à celle de cette Pithécousses archaïque à laquelle la cité phocéenne ressemble à beaucoup d'égards (77), et bien entendu à celle de Vélia (78). C'est de la sorte, plutôt qu'en supposant une économie commerciale fondée exclusivement ou essentiellement sur l'agriculture, que pourrait se justifier la remarque selon laquelle Marseille (comme Vélia, encore) dut peut-être sa longévité extraordinaire au fait que, n'ayant pas un besoin vital de territoire, elle survécut plus facilement que d'autres cités aux aléas de sa **chôra** (79).

Il faut donc se demander si Marseille a véritablement souhaité un territoire qui dépassât ses environs immédiats. G. Vallet affirme que pour Marseille, comme pour les autres fondations phocéennes de Gaule et d'Espagne, "le territoire est à l'origine une notion absolument secondaire" (80). On doit ajouter que si cela est vrai, cette "origine" dura quelque quatre siècles, ou plus, c'est-à-dire l'essentiel de l'existence de la colonie grecque. On ne peut, dans ces conditions, échapper à une question : Marseille se serait-elle vu offrir, et pour ainsi dire infliger, un territoire par Rome ? C'est ce que soutient J. Jannoray : "ce sont les Romains qui ont constitué son domaine à Marseille" (81); et F. Salviat, plus subtilement, parle d'un "système d'occupation dont les Romains lui imposaient le modèle" (82). A la lumière de ce que nous avons entendu au cours de cette Table-Ronde, je ne pense pas que de telles considérations soient oiseuses.

Il est toutefois une autre fonction qui impose la nécessité d'un territoire : la défense. Que Marseille y pourvût en partie par ses sous-colonies, comme l'écrit clairement Strabon (IV, 1, 5), ne la dispensait évidemment pas de se ménager un glacis. Chez les Phéniciens de Sardaigne, qui se montrent peu soucieux d'exploiter une **chôra**, et dont les "territoires", comme le souligne S. Moscati, répondent uniquement à un souci défensif, ce glacis, dans le cas de Sulcis, s'étend sur un rayon d'une quinzaine de kilomètres, jalonné à sa périphérie par des forteresses telles que Monte Sirai (83) : de la même façon, Moio della Civitella se trouve à vol d'oiseau à une quinzaine de kilomètres de Velia. A l'époque de Caton, les Empuritains, quant à eux, se contentaient d'un rempart, à en croire Tite-Live (XXXIV, 9). De ce point de vue, qu'en était-il du territoire de Marseille ? J'avoue que les exposés d'aujourd'hui m'ont laissé dans l'incertitude à ce sujet.

Souhaitée ou pas, précoce ou tardive, essentielle ou accessoire, grande ou petite, Marseille a possédé une **chôra**. En ce sens je reste dubitatif, comme M. Bats (84), devant l'affirmation de G. Vallet selon laquelle "pour Marseille la notion de territoire et d'expansion du territoire n'a guère de sens". Et lorsque G. Vallet ajoute : "discuter la plus ou moins grande extension du territoire grec autour de Marseille n'a d'intérêt qu'au niveau de l'histoire locale" (85), je suis enclin à voir là un paradoxe un peu provocateur. L'histoire de la **chôra** n'est ni plus ni moins locale à Marseille qu'ailleurs. Qu'il s'étende sur cinq ou cinquante kilomètres autour de la **polis**, que ce soit à Marseille ou à Tarente, à Gela ou à Métaponte, à Olbia Pontique ou à Chersonèse Taurique, un territoire implique toujours un empiètement du monde grec sur le monde indigène, des rapports de force, une exploitation, un face-à-face entre deux univers.

A cet égard, que savons-nous du territoire de Marseille, de son organisation, des rapports sociaux avec les indigènes, du statut de la main d'oeuvre ? Bien peu de choses en vérité, mais des questions ont été posées, des hypothèses ont été avancées, qui peuvent stimuler un débat sur ces questions fondamentales, et éviter qu'on ne s'obnubile sur des problèmes - non négligeables certes - de chronologie et d'extension. Ici encore la vraisemblance veut

que la **chôra** se présente "comme le reflet de la ville", avec notamment, pour les rapports avec les indigènes, ce mélange de coexistence (voire de symbiose) et de méfiance qui semble caractériser Marseille, comme Emporion (86).

On s'est demandé par exemple si les **klêroi** "étaient cultivés avec l'aide d'une main d'oeuvre dépendante ou semi-libre, recrutée dans la population indigène" (87), ou plutôt, comme le veut M. Bats, par des semi-dépendants ou des libres, puisque les esclaves, difficiles à garder, peuvent s'enfuir aisément (88) (inconvénient qui, me semble-t-il, n'a guère empêché l'esclavage antique de prospérer). Pour le reste, pour le type d'exploitation, pour l'existence d'un cadastre, pour celle de villages indigènes établis à la limite de la **chôra** et fournissant la main d'oeuvre (89), ou bien pour l'existence de villages d'agriculteurs et de pêcheurs à population mixte comme ceux dont on a supposé l'existence dans le territoire d'Olbia Pontique (90), pour la présence de Grecs établis dans la **chôra** , nous en sommes réduits à l'interprétation de données archéologiques dont nous avons vu qu'elles étaient à l'heure actuelle, et assez rares, et très ambiguës. P. Arcelin voit par exemple dans l'établissement du Verduron à Saint-Antoine, avec sa tour et ses quelque trente à quarante pièces ou cellules, une sorte de ferme-caserne, qu'il compare à des fermes de la Chersonèse Taurique (91) (mais qui trouve aussi des parallèles en Cyrénaïque (92), et, sans doute dans bien des **chôrai** encore mal connues). Ne pourrait-on y voir aussi bien une ferme-ergastule ?

Cette rencontre a fourni d'utiles références quant à la démographie et à la superficie de la **chôra** de Marseille. Comparaison n'est pas raison, mais les chiffres cités par H. Tréziny pour la population d'autres cités grecques et étrusques (93) aident à réfléchir sur le territoire massaliète. Je rappellerai pour ma part les estimations concordantes qui fixent à quelque 6000 personnes la population de la première Vélia (94) (laquelle a dû se trouver d'emblée peuplée comme Marseille a pu l'être au bout de quelques générations), les 480 exploitations familiales (soit quelque 5000 personnes ?) qui à Chersonèse Taurique occupent un territoire de 100 km2 (95). Des ordres de grandeur sont tout ce que nous pouvons espérer ici, mais ils sont rarement inutiles. Plus intéressantes encore, car il faut toujours raisonner toutes choses égales par ailleurs, sont les remarques comparatives de H. Tréziny sur l'étendue du territoire de Marseille. Elles montrent qu'en toute hypothèse ce territoire était loin d'être ridiculement inférieur à celui des colonies grecques d'Italie (96). Ces observations de H. Tréziny me semblent s'appliquer plus étroitement à notre problème que les comparaisons suggérées par M. Bats avec des cités de l'Hellade, si intéressantes soient-elles aussi (97) : car le propre d'une colonie est précisément de pouvoir **a priori** s'étendre sans les limitations qu'impliquent la petitesse de la Grèce et la densité de ses cités. Et cela aurait dû être particulièrement vrai, si d'autres facteurs ne fussent intervenus, dans le cas de Marseille, dont aucune colonie voisine ne pouvait entraver le développement.

6. - Et maintenant ?

Cette Table-Ronde, mais aussi d'autres rencontres ou initiatives récentes, qu'elles se rapportent ou non à la colonisation phocéenne, indiquent quelques directions possibles pour les études futures sur la **chôra** de Marseille.

1/ Si construit que soit actuellement le site de Massalia, la recrudescence récente des recherches, due notamment à une réorganisation de l'archéologie marseillaise, apporte en permanence d'intéressantes découvertes sur l'emplacement de la ville antique. Bien qu'il ait toujours été plus difficile d'enquêter sur un territoire que sur une cité, on peut penser qu'une accentuation de la surveillance et une multiplication des fouilles de sauvetage dans les quartiers périphériques ou dans la banlieue de Marseille ne resteraient pas sans effet sur notre connaissance de la **chôra.** Il faut trouver d'autres fermes du Verduron : c'est actuellement, me semble-t-il, la perspective la plus prometteuse, plus peut-être que la recherche d'un cadastre, très malaisée dans une zone si bouleversée depuis l'Antiquité.

2/ Les recherches géomorphologiques conduites à Vélia ont montré qu'il est possible de déceler et de dater les phénomènes de déboisement et de surexploitation des sols (98). Voilà une voie à suivre en Provence, et l'enquête pluridisciplinaire animée par Ph. Leveau autour de l'étang de Berre (99) peut en ce sens avoir des retombées sur notre connaissance du territoire

massaliète.

3/ Où Marseille grecque prenait-elle ses matériaux et notamment ses pierres ? Bien que rien n'oblige à penser que les carrières fussent toujours dans la **chôra**, il y a là un élément à considérer. Nous venons d'apprendre à cet égard beaucoup de nouveautés. L'exploitation de la pierre de La Couronne est attestée, comme l'a établi Ch. Lagrand, dès le VIe s., mais ce n'est qu'à partir du IIIe s. qu'elle se développe vraiment, à la fin du IIe s. qu'elle devient "industrielle" (100). Et si L.-F. Gantès signale dès la première moitié du IVe s. à Marseille des sarcophages en calcaire de La Couronne, en revanche P. Trousset a montré que le grand chapiteau ionique n'était pas taillé dans ce matériau, comme on l'a cru si longtemps, mais dans la pierre de Saint-Victor (101) : autant de données qui peuvent nous faire ramener à de justes proportions, ou dater plus tardivement, la poussée massaliète vers le golfe de Fos.

4/ S'il est vrai que le territoire de Marseille produisait surtout du vin et de l'huile, les recherches sur les amphores sont essentielles dans cet ordre d'idées. Recherches typologiques, comme celles de M. Py et de G. Bertucchi (102). Recherches quantitatives : M. Bats nous suggère un ordre de grandeur qui peut nous éclairer sur les réalités antiques, en nous rappelant qu'au XVIe s. Marseille produisait 220.000 hectolitres de vin, dont 60.000 étaient consommés sur place, ce qui dégageait 160.000 hectolitres pour l'exportation (103) (soit l'équivalent d'environ 800.000 amphores massaliètes) (104). Recherches sur les zones de production : voici peu, J.-Cl. Echallier nous avait stupéfaits en déplaçant sur le littoral, entre Hyères et Nice, la zone de fabrication des amphores massaliètes, et, partant, le territoire viticole de Marseille (105) ; des enquêtes plus récentes ont remis les choses au point, et rendu à Marseille ce qui était à Marseille (106), recentrant ainsi sur la ville sa **chôra**.

5/ L'étude sytématique et approfondie des céramiques peut se révéler une approche apparemment plus banale, mais aussi efficace que les précédentes. En ce domaine, les critères possibles de distinction entre habitats grecs et habitats indigènes, entre Grecs et indigènes à l'intérieur d'habitats mixtes, nous posent encore, on l'a vu, des problèmes d'interprétation, mais tendent à se diversifier : répertoires des formes, proportions des vases tournés ou modelés, usages culinaires et alimentaires (107), graffiti (nature, supports, nombre), utilisation plus ou moins prolongée des vases (traces d'usure ou de réparation), modes de rangement (présence éventuelle de trous de suspension), ouvrent plus de pistes que ne pourrait le faire un simple décompte des tessons grecs.

A un moment où, en Italie, on perçoit mieux l'infinie complexité des problèmes de la **chôra**, même dans des régions ou l'on croyait les dominer (108) - parce que par définition elle fut, plus que la ville, une zone de contacts et de franges, d'avancées et de reculs, et que par conséquent elle se révèle peu et mal aux enquêteurs actuels -, on mesure le chemin qu'il reste à parcourir pour connaître et comprendre le territoire de Marseille grecque. Certes, il est tentant, si l'on s'en tient aux incertitudes et aux ambiguïtés, de voir en Marseille une "ville sans territoire", sinon au sens formel d'un Hampl, du moins au sens plus profond où l'entend un Lepore, celui d'une cité à laquelle son territoire n'est pas consubstantiel (109). Mais nous sentons bien qu'en dépit des difficultés particulières de documentation et de méthode suscitées par une ville qui fut à la fois isolée en Gaule et ouverte sur la Méditerranée, repliée sur soi et poussée, comme malgré elle, à la conquête, et cela sur la très longue durée, il vaut la peine de rechercher, avec des outils encore rudimentaires mais qui se perfectionnent progressivement, quelle fut la réalité du territoire de Marseille.

ABREVIATIONS

Atti Taranto 1967 = **La città e il suo territorio, Atti del settimo Convegno di Studi sulla Magna Grecia (Taranto, 1967)**, Naples, 1968.

Greek Colonization = J-P. MOREL, **Greek Colonization in Italy and in the West (Problems of Evidence and Interpretation)**, dans T. Hackens, N.D. Holloway et R.R. Holloway (éd.), **Crossroads of the Mediterranean**, Louvain-la-Neuve-Providence, 1983, p. 123-161.

I Focei dall'Anatolia all'Oceano : **I Focei dall'Anatolia all'Oceano, La parola del Passato**, fasc. CCIV-CCVII, mai-décembre 1982, p. 161-500.

Les Phocéens d'Occident = J.-P. MOREL, **Les Phocéens d'Occident : nouvelles données, nouvelles approches**, dans **I Focei dall'-Anatolia all'Oceano** (voir ci-dessus), p. 479-496.

Modes de contacts = **Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes, Actes du Colloque de Cortone (1981)**, Pise-Rome, 1983.

NOTES

(1) J. De Wever, **La "chôra" massaliote d'après les fouilles récentes**, dans **L'Antiquité Classique**, XXXV, 1966, 1, p.71-117.

(2) C'est pourquoi je me réfèrerai souvent, ci-dessous, aux travaux de cette collègue polonaise. On peut recourir aussi aux publications en français, en italien ou en anglais de savants tels que P. Alexandrescu, M. Coja, E. Condurachi, O. Lordkipanidze, D.M. Pippidi; à la bibliographie de E. Belin de Ballu, **L'histoire des colonies grecques du littoral nord de la mer Noire**, 2e éd., Leyde, 1965; à des "rassegne" comme celle de J.G.F. HILD, **Greek and Barbarian peoples on the shores of the Black Sea**, dans **Archaeological Reports**, 30, 1983-1984, p. 71-97; ou encore, faute d'accéder directement à des ouvrages fondamentaux en russe comme le **Polis i chôra** de A. Chtcheglov (Simferopol, 1976), aux résumés en français ou en anglais que comportent parfois les publications soviétiques, comme les Actes des Colloques de Tskhaltubo.

(3) M. Baggioni-Lippmann, **Etude géomorphologique du site de Vélia**, dans **I Focei dall' Anatolia all'Oceano**, p. 210-222.

(4) Je pense notamment à l'Action thématique programmée (A.T.P.) "Aqueduc de Nîmes" pilotée par G. Fabre et J-L. Fiches, et, plus proche du territoire de Marseille et l'impliquant même en partie, à l'A.T.P. "Rivages de l'étang de Berre" pilotée par Ph. Leveau.

(5) Les pages qui suivent reprennent, en les développant quelque peu, les observations que les organisateurs m'avaient demandé de présenter en conclusion de la Table-Ronde du 16 Mars 1985, et qui n'ont pu être énoncées en raison des contraintes de l'horaire. La bibliographie, qui eût pu être immense si elle avait fait état des recherches sur la Gaule et sur les territoires d'autres cités de la Méditerranée, est volontairement réduite à quelques publications caractéristiques. Les renvois à "Communication" ou à "Discussion" se rapportent aux communications présentées lors de la Table-Ronde et aux discussions qui les ont suivies, dont l'esprit, sinon la lettre, se retrouvent dans les présents Actes.

(6) H. Trézíny, Communication introductive.

(7) E. Lepore, **Problemi dell'organizzazione della "chôra" coloniale**, dans **Problèmes de la terre en Grèce ancienne** (sous la direction de M.I. Finley), Paris-La Haye, 1973, p.21.

(8) G. Vallet, **La cité et son territoire dans les colonies grecques d'Occident**, dans **Atti Taranto 1967**, p.70 (reprenant en partie des expressions de D. Adamesteanu) et 138.

(9) M. Bats, Communication.

(10) P. Arcelin, **Evolution des rapports sociaux dans la basse vallée du Rhône aux IIe et Ier siècles avant notre ère**, dans A. Daubigney (éd.), **Archéologie et rapports sociaux en Gaule**, Besançon-Paris, 1984, p. 192, note 37.

(11) Dans **I Focei dall'Anatolia all'Oceano**, p. 499.

(12) Ph. Leveau, discussion sur la communication introductive de H. Trézíny.

(13) Voir la prudence de A. Wasowicz, **Olbia Pontique et son territoire**, Besançon-Paris, 1975, p. 64, et surtout p.35 et note 49 : "je considère que, dans l'état actuel des recherches et à la lumière des sources qui nous sont accessibles, la question primordiale n'est pas d'analyser

la composition ethnique de la population, mais bien de savoir dans quelles circonstances a eu lieu l'aménagement spatial de la micro-région et d'en connaître les causes". Il en est de même autour de Marseille. On notera toutefois les restrictions qui ouvrent cette phrase, et qui laissent espérer un élargissement possible de l'enquête.

(14) Sur ces problèmes, cf. **Greek Colonization**, 2.1.1., p. 125-126 et 152; 2.3.3., p. 134 et 155.

(15) Voir la présence conjointe de sujets de type méditerranéen et de type provençal dans la nécropole de la rue du Tapis Vert à Marseille (intervention de P. Arcelin sur la communication de L.F. Gantès), et la discussion, à la suite du même exposé, sur la coexistence de l'inhumation et de l'incinération dans les nécropoles marseillaises. Pour Agde, cf. A. Nickels, **Agde grecque : les recherches récentes**, dans **I Focei dall'Anatolia all'Oceano**, p. 278; Id., **Les Grecs en Gaule : l'exemple du Languedoc**, dans **Modes de contacts**, p. 423.

(16) M. Bats, Communication.

(17) Y.B. Tsirkine, **Sur les caractéristiques de la colonisation phocéenne en Méditerranée occidentale** (en russe), dans **Klio**, 54, 1972, p. 92-93.

(18) P. Arcelin, Communication.

(19) H. Trêziny, Communication introductive.

(20) HERODOTE, I, 164 et 166; cf. **Les Phocéens d'Occident**, p. 483; voir aussi W. Johannowsky, **Considerazioni sullo sviluppo urbano e la cultura materiale di Velia**, dans **I Focei dall'Anatolia all'Oceano**, p. 230.

(21) Cf. **Greek Colonization**, 2.3.3., p. 134-135 et 155. Autre exemple d'hésitation entre deux hypothèses (Grecs installés en milieu indigène ou indigènes hellénisés) devant les données ambiguës d'une nécropole : G. Vallet, **La cité et son territoire ...**, art. cité, p. 108.

(22) L. Chabot, Communication.

(23) "Précarité" de Marseille (Justin, XLIII, 4) : J.-P. Morel, **Les relations économiques dans l'Occident grec**, dans **Modes de contacts**, p. 569; Id., **Présences et influences grecques en Italie centrale**, dans **Actes du VIIe Congrès de la F.I.E.C. (Budapest, 1979)**, I, Budapest, 1983, p. 230. Sur les problèmes de l'hostilité indigène, notamment à propos d'Agde, cf. A. Nickels, **Les Grecs en Gaule : l'exemple du Languedoc**, art.cité, p. 421-422; J.-P. Morel, dans **Modes de contacts**, p. 426-427. Sur Emporion, Id., **ibid.** ; Id., **Emporion en el marc de la colonització focea**, dans **L'Avenç**, 38, mai 1981, p. 338-339.

(24) Cf. P. Arcelin, Communication.

(25) **Les Phocéens d'Occident**, p. 491-492; J.-P Morel, dans **I Focei dall'Anatolia all'Oceano**, p. 500; Id., **Présences et influences grecques ...**, art. cité, p. 232-234.

(26) Première publication de ce graffito dans M. Bessou, **Etude des vestiges de la Tène découverts à Roanne. Fouilles de l'Institution Saint-Joseph**, Saint-Etienne, 1976, p. 20 et 22 (la lettre partiellement conservée qui suit le **lambda** peut être soit un **lambda** ou un **alpha** comme le veut M. Lejeune, soit un **iota** comme le veut M. Bessou, d'autres solutions étant encore possibles); cf. M. Lejeune, **Recueil des Inscriptions Gauloises, I, Textes gallo-grecs** (XLVe supplément à **Gallia**), Paris, 1985, p. 344-346, n° G-231. - Je cherche en vain un **Eukritos** parmi les anthroponymes grecs, et pour l'essentiel phocéens, attestés à la même époque à l'Acapte près d'Olbia; mais, à titre indicatif, j'y trouve un [...]**kritos** (J. Coupry et M. Giffault, **La clientèle d'un sanctuaire d'Aristée aux Iles d'Hyères (Ier siècle avant J.-C.)**, dans **I Focei dall'Anatolia all'Oceano**, p. 360-370 et notamment p. 369).

(27) Fragment de campanienne A., inv. E-46-196, **Gallia**, 8, 1950, p. 119.

(28) J. De Wever, **La "chôra" massaliote d'après les fouilles récentes**, art. cité. p.80-81.

(29) A. Wasowicz, **Les facteurs de la civilisation et de l'urbanisation des côtes de la Mer Noire à l'époque de la colonisation grecque**, dans **La città antica comme fatto di cultura (Atti del Convegno di Como e Bellagio, 1979)**, Côme, 1983, **passim**, et notamment p. 73-74 et 77.

(30) Ead., **ibid.**, p. 74-75.

(31) J.-P. Morel, **Garaguso (Lucanie). Traditions indigènes et influences grecques**, dans **CRAI**, 1974, p. 393-394.

(32) Ch. H. Lagrand, **Le territoire de Martigues au bronze final et à l'âge du fer**, dans **Quatrième centenaire de l'Union des Trois Quartiers de Martigues**, Martigues, 1981, p. 46 ; L.-F. Gantès, Communication.

(33) Ch. H. Lagrand, Communication (mais voir les doutes exprimés par J. Chausserie-Laprée, dans sa propre communication, quant à l'expansion démographique de la région de Martigues).

(34) Une hypothèse analogue est formulée à propos de certaines maisons de la colline de Byrsa, à Carthage, qui ont été cloisonnées, pense-t-on, pour faire face à un afflux de réfugiés au moment de la troisième guerre punique (cf. S. Lancel et J.-P. Thuillier dans S. Lancel, éd., **Byrsa I**, Rome, 1979, p. 235; j'ai pour ma part observé un phénomène semblable dans mes récentes fouilles de Byrsa).

(35) A. Wasowicz, **Remarques sur l'interprétation ethnique et sociale de l'habitat grec**, dans **Archaeologia Polona**, XIV, 1973, p. 125; Ead., **Olbia pontique et son territoire, op. cit.**, p. 53. - Il existe à Vélia des maisons grecques creusées en partie dans la roche.

(36) A. Wasowicz, **Remarques sur l'interprétation ...**, art. cité, **passim**, notamment p. 127 ; Ead., **Typologie des habitats antiques sur le littoral de la mer Noire**, dans **Archeologia** [Pologne], XXX, 1979 (1981), p. 6.

(37) J. Rovira I Port et E. Sanmartí I Grego, **Els origens de l'Empuries precolonial i colonial**, dans **Informació Arqueològica**, 40, janvier-juin 1983, p. 109.

(38) A. Roth-Congès, intervention à la suite de la communication de H. Trëziny sur le rempart de Saint-Blaise.

(39) Cf. **Greek Colonization** , 2.1.2., p. 126-127 et 152.

(40) Cf. E. Greco, **Il "phrourion" di Moio della Civitella**, dans **Riv. di Studi Salernitani**, 3, janvier-juin 1969, p. 389-396; E. Lepore, **Strutture della colonizzazione focea in Occidente**, dans **Nuovi Studi su Velia, La Parola del Passato**, fasc. CXXX-CXXXIII, janvier-août 1970, p. 25.

(41) Moio della Civitella : E. Greco, **Il "phrourion" ...**, art. cité, p. 394-395 ; Id., **Velia e Palinuro. Problemi di topografia antica**, dans **MEFRA**, 27, 1975, 1, notamment p. 92-93. - Cozzo Presepe : J.-P. Morel, **Fouilles à Cozzo Presepe, près de Métaponte**, dans **MEFR**, 82, 1970, 1, p. 115 ; E. Macnamara et coll., **The excavations at Cozzo Presepe (1969-1972)**, dans **NSA**, 1977, Suppl., p. 386-387.

(42) Cf. H. Tréziny, Communication sur le rempart de Saint-Blaise, l'avis de B. Bouloumié qui y est rapporté, et l'intervention de M. Euzennat dans la discussion sur cet exposé. Les mêmes problèmes se posent pour la fortification de Glanum (voir les interventions de M. Euzennat et de A. Roth-Congès sur la communication précitée de H. Tréziny).

(43) Voir les communications de B. Bouloumié et de Ph. Boissinot.

(44) L'expression est de G. Congès lors de la discussion sur la Communication de B. Bouloumié.

(45) C'est le cas par exemple pour l'oppidum de de La Cloche : cf. P. Arcelin et L. Chabot, **Les céramiques à vernis noir du village préromain de La Cloche, commune des Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône, France) (fouilles 1967-1979)**, dans **MEFRA**, 92, 1981, 1, p. 192-193. En revanche, c'est de l'époque augustéenne que Ch. Lagrand date

l'abandon d'un grand nombre d'habitats dans la région de Martigues : cf. **Un nouvel habitat de la période de colonisation grecque : Saint-Pierre-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône) (VIème s. av. J.-C. - Ier s. ap. J.-C.)**, dans **Documents d'Archéologie Méridionale**, 2, 1979, p. 106.

(46) J. Benoit, **Cadastres antiques de la région d'Agde, France**, dans **Photo-Interprétation**, 1, 1978, 1; Id., **L'étude des cadastres antiques : à propos d'Olbia de Provence**, dans **Documents d'Archéologie méridionale**, 8, 1985, p. 25-48.

(47) A. Wasowicz, **L'aménagement de l'espace de l'Etat grec : Olbia Pontique, Chersonèse Taurique, royaume du Bosphore**, dans **Istituto Lombardo, Accademia di Scienze e Lettere, Rendiconti, Classe di Lettere**, 109, 1975, p. 240-241.

(48) J. Chausserie-Laprée, Communication; voir aussi J. Chausserie-Laprée, L. Domallain et N. Nin, **Le quartier de l'Ile à Martigues. 6 années de recherches archéologiques**, Martigues, 1984, p. 27, 33, 51-53. Sur ce sujet, recherches en cours de Géraldine Bérard : voir notamment son mémoire de maîtrise, **Inventaire des silos souterrains du Midi de la France, des débuts de l'Age du fer au premier siècle av. J.-C.** (Université de Provence, Aix-en-Provence, 1985). - Sur la nécessité d'une archéologie des moyens de stockage, cf. **Les Phocéens d'Occident**, p. 495; J.-P. Morel, **Les relations économiques dans l'Occident grec**, art. cité, p. 553.

(49) Ch. Lagrand, **Un nouvel habitat de la période ...**, art. cité, p. 91, n° 6.4.2.

(50) M. Bats, Communication.

(51) P. Arcelin, Communication.

(52) Interventions à la suite de la communication de Ph. Boissinot, et de celle de H. Tréziny sur le rempart de Saint-Blaise.

(53) H. Tréziny, Communication; M. Bats, Communication (selon qui 2% des vases portent des graffiti à Olbia, 6% à Saint-Blaise). A Entremont, sur 218 fragments de campanienne A du IIe s., nous avons relevé 23 graffiti de tout type (soit 10,5%); les graffiti sûrement alphabétiques concernent environ 5% des fragments.

(54) F. Villard, **La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècle). Essai d'histoire économique**, Paris, 1960, p. 107-111 ; J. De Wever, **La "chôra" massaliote ...**, art. cité, p. 116-117 ; Y. Tsirkine, **Massalia et les populations environnantes** (en russe), dans **The demographic situation in the Black Sea Littoral in the period of the great Greek colonization, Materials of the 2nd All-Union Symposium of the Ancient History of the Black-Sea littoral (Tskhaltubo, 1979)**, Tbilissi, 1981, p. 45-46 et 48 ; M. Clavel-Lévêque, **Marseille grecque**, Marseille, 1977, p. 86.

(55) Voir par exemple **Greek Colonization**, 2.1.3., p. 127-128 et 152 ; 2.3.3., p. 131-132 et p. 154.

(56) J.-P. Morel, **Fouilles à Cozzo Presepe ...**, art. cité, p. 114-115; E. Macnamara, **The excavations at Cozzo Presepe ...**, art. cité, p. 384, qui ajoute (p. 385) :"this situation could not least". Autour de Marseille, en revanche, elle a duré...

(57) L. Chabot, Communication.

(58) P. Arcelin, **Evolution des rapports sociaux ...**, art. cité, p. 207-208.

(59) Vitruve, II, 1, 24; A. Trevor Hodge, **Massalia. The truth !**, dans **Echos du Monde Classique**, XXVI (n.s. I), 1982, 2, p. 169-170.

(60) E. Lepore, **Strutture della colonizzazione focea ...**, art. cité, p. 24.

(61) La première expression est de P. Arcelin, **Evolution des rapports sociaux ...**, art. cité, p. 192; la seconde de P. Arcelin, Communication.

(62) P. Arcelin, Communication.

(63) M. Lejeune, **Rencontres de l'alphabet grec avec les langues barbares au cours du Ier millénaire av. J.-C.**, dans **Modes de**

contacts, p. 746. Sur ce processus, dans lequel l'existence d'une **chôra** joue un rôle déterminant, cf. Id., **Textes gallo-grecs, op.cit.**, p. 1 et 4-5.

(64) J.-P. Morel, **Les Phocéens**, dans **L'Histoire**, 15, septembre 1979, p. 33-34.

(65) R. Martin, **Rapports entre les structures urbaines et les modes de division et d'exploitation du territoire**, dans **Problèmes de la terre en Grèce ancienne, op.cit.**, p. 99.

(66) J.-P. Morel, dans **I Focei dall'Anatolia all'Oceano**, p. 299.

(67) **Les Phocéens d'Occident**, p. 489-490.

(68) E. Lepore, **Per una fenomenologia storica del rapporto città-territorio in Magna Grecia**, dans **Atti Taranto 1967**, p. 45.

(69) Cf. F. Hampl, **Poleis ohne Territorium**, dans **Klio**, XXXII, 1939, p. 1-60.

(70) E. Lepore, **Strutture della colonizzazione focea ...**, art. cité, p. 20 et 28.

(71) Sur ces problèmes, cf. Id., **ibid.**, p. 33-36.

(72) Cf. **Les Phocéens d'Occident**, p. 490.

(73) P. Arcelin, Communication.

(74) Y. Tsirkine, **Massalia et les populations environnantes ...**, art. cité, p. 46.

(75) Id., **Ibid.**, p. 43.

(76) Id., **Sur les caractéristiques de la colonisation phocéenne ...**, art. cité, p. 97 ; Id., **Massalia et les populations environnantes ...**, art. cité, p. 42-43.

(77) J.-P. Morel, **Les relations économiques dans l'Occident Grec**, art. cité, p. 554-555 ; Id., **Greek Colonization**, 3.2.2., p. 143 et 158-159.

(78) Il est frappant de voir l'importance de l'artisanat pour l'économie éléate soulignée dans des termes comparables à ceux de Y. Tsirkine par F. Di Bello, qui parle par ailleurs pour cette ville d'une "chôra marittima" (dans **Atti Taranto 1967**, p. 339-341); voir aussi E. Greco, **Velia e Palinuro ...**, art. cité, p. 89-90.

(79) H. Tréziny, dans **I Focei dall'Anatolia all'Oceano**, p. 496. A ce sujet aussi, F. Di Bello formule une hypothèse analogue à propos de Velia (dans **Atti Taranto 1967**, p. 341).

(80) G. Vallet, **La cité et son territoire ...**, art. cité, p. 137.

(81) J. Jannoray, **Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale**, Paris, 1955, p. 299 (**contra**, J. De Wever, **La "chôra" massaliote ...**, art. cité, p. 114-116).

(82) F. Salviat, **Marseille grecque**, dans **Histoire de Marseille** (sous la direction de E. Baratier), Toulouse, 1973, p. 26.

(83) **Greek Colonization**, 3.1.3., p. 141 et 158; S. Moscati, **Fenici e Greci in Sicilia : alle origini di un confronto**, dans **Magna Graecia**, XX, 1985, n° 11-12, p.3.

(84) M. Bats, Communication.

(85) G. Vallet, **La cité et son territoire ...**, art. cité, p. 138.

(86) J.-P. Morel, **Emporion en el marc ...**, art. cité, p. 339.

(87) A. Wasowicz, **Urbanisation et organisation de la chôra coloniale grecque autour de la mer Noire**, dans **Modes de contacts**, p. 925-926.

(88) M. Bats, Communication.

(89) A. Wasowicz, **Urbanisation et organisation ...**, art. cité, p. 926.

(90) Ead., **L'aménagement de l'espace ...**, art. cité, p. 228.

(91) P. Arcelin, Communication.

(92) Cf. A. Laronde, **L'archéologie en Cyrénaïque : aspects de la recherche récente**, dans **Bull. de la Soc. Franç. d'Archéologie Classique**, XVI, 1982-1983 (= **RA**, 1984, 1), p. 187; voir aussi p. 179.

(93) H. Tréziny, Communication introductive.

(94) W. Johannowsky, **Considerazioni sullo sviluppo urbano ..**, art. cité, p. 227; J.-P. Morel, **Les Phocéens d'Occident**, p. 484.

(95) A. Wasowicz, **Urbanisation et organisation de la chora ...**, art. cité, p. 925.

(96) H. Tréziny, Communication.

(97) M. Bats, Communication.

(98) M. Baggioni-Lippmann, **Etude géomorphologique du site de Vélia**, art. cité, p. 219 ; W. Johannowsky, **Considerazioni sullo sviluppo urbano ...**, art. cité, p. 238 ; J.-P. Morel, **Les Phocéens d'Occident**, p. 481-482; M. Lippmann-Provansal et J. Nicod, **Déplacement des lignes de rivage en Méditerranée d'après les données de l'archéologie**, dans **Méditerranée**, 4, 1985, p. 78.

(99) Voir **supra**, note 4.

(100) Ch. H. Lagrand, **Le territoire de Martigues...**, art. cité, p. 42; Id., Communication; P. Trousset et R. Guéry, **Les carrières antiques de La Couronne**, dans **Quatrième centenaire de l'Union des Trois Quartiers de Martigues**, Martigues, 1981, p. 64-65.

(101) L.-F. Gantès et P. Trousset, Discussion sur la communication de M. Bats ; P. Trousset et R. Guéry, **ibid.**, p. 65.

(102) M. Py, **Quatre siècles d'amphore massaliète. Essai de classification des bords**, dans **Figlina**, 3, 1978, p. 1-23; G. Bertucchi, **Les amphores de Marseille grecque (600-200 av. J.-C.). Identification, typologie, chronologie, importance économique**, thèse de 3e cycle dactylographiée, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1979.

(103) M. Bats, Communication.

(104) La capacité moyenne des amphores massaliètes varie entre 19,60 litres et 22,35 litres selon les époques : cf. G. Bertucchi, **Amphore et demi-amphore de Marseille au Ier siècle avant J.-C.**, dans **RAN**, XVI, 1983, p. 98-99.

(105) J.-Cl. Echallier, **Données nouvelles sur la provenance des amphores dites" massaliètes"**, dans **C.R. Acad. Sc. Paris**, 294, 15 mars 1982, p. 679-680 ; Id., **La provenance des amphores massaliètes. Données nouvelles sur un problème d'histoire économique**, dans **Documents d'Archéologie Méridionale**, 5, 1982, p. 139-144.

(106) J.-L. Reille, **L'analyse pétrographique des céramiques et le problème de la provenance des amphores massaliètes (VIème-IIème s. av. J.-C.)**, dans **Doc. d'Arch. Mérid.**, 8, 1985, p. 101-112; M. Ricq-De Bouard et M. Dubar, **Le problème de l'origine des amphores massaliètes, ibid.**, p. 113-117; M. Picon, **A propos de l'origine des amphores massaliètes : méthodes et résultats, ibid.**, p. 119-131.

(107) Voir par exemple M. Bats, **La vaisselle céramique d'Olbia de Provence (Hyères, Var) (milieu du IVème-milieu du Ier s. av. J.C.)**, Thèse de 3e cycle dactylographiée, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1985.

(108) Cf. **Greek Colonization**, 3.1.3., p. 140-141 et 157-158.

(109) E. Lepore, **Per une fenomenologia storica ...**, art. cité, p. 34-35.

Numéro	Commune	Lieu-dit ou localisation
1	Cadenet	Le Castellar
2	Alleins	Eglise
3	Villelaure	La Grande Chevalière
4	Le Puy-Ste-Réparade	La Quille
5	Grans	Baou Majour
6	Eguilles	Pierredon
7	Aix-en-Provence	Entremont
8	Coudoux	Quartier de l'Ubac
9	Lançon	Constantine
10	Istres	Le Castellan
11	Saint-Chamas	Calissane
12	Ventabren	Quartier de Maralouine
13	Ventabren	Quartier des Bons Fils
14	Velaux	Roquepertuse
15	Ventabren	Roquefavour
16	Rognac	Plan du Clapier
17	Cabriès	Grand Arbois
18	Rognac	Castellas
19	St-Mitre-les Remparts	Saint-Blaise
20	Vitrolles	Eglise
21	Simiane-Collongue	Saint-Jean-de-Sièges
22	Bouc-Bel-Air	Baou Roux
23	Simiane-Collongue	Ferme des Marres
24	Mimet	La Galinière
25	Mimet	La Tour
26	Belcodène	Saint-Jacques
27	Peynier	Bellevue
28	Peynier	La Sérignane
29	Trets	Saint-Jean-du-Puy
30	Trets	Pas de la Couelle
31	Trets	Casteou d'Estusse
32	La Bouilladisse	Baou de l'Agache
33	La Bouilladisse	Les Boyers
34	Belcodène/La Bouilladisse	Le Tonneau 2
35	Belcodène/La Bouilladisse	Le Tonneau 1
36	Saint-Savournin	Saint-Esteve (ou Le Château)
37	Saint-Savournin	Castellas
38	Saint-Savournin	Sud du village
39	Saint-Savournin	Ravin de l'Oraison
40	Mimet	Tête de l'Ost
41	Mimet	Notre-Dame-des-Anges
42	Simiane-Collongue	Col Sainte-Anne
43	Septèmes-les-Vallons	Saint-Antoine (ou Camp Long)
44	Les Pennes-Mirabeau	Teste-Nègre
45	Les Pennes-Mirabeau	La Cloche
46	Marignane	Notre-Dame-de-Pitié
47	Martigues	L'Ile
48	Marseille	Les Maillans (ou Camp Jussiou)
49	Simiane-Collongue	La Roque (ou Les Roquets)
50	Septèmes-les-Vallons	Petit Sanguin
51	Peypin	La Cride
52	Auriol	Les Barres
53	Auriol	Baou Rouge
54	Château-Gombert	Collet Redon
55	Marseille	La Mûre
56	Marseille	St-Joseph-des-Aygalades
57	Marseille	Verduron
58	Châteauneuf-les Martigues	La Pégoulière
59	Martigues	Saint-Pierre
60	Martigues	Ponteau
61	Martigues	La Couronne
62	Martigues	Tamaris
63	Martigues	L'Arquet
64	Marseille	Saint-Mauront
65	Allauch	Colline du Château
66	Allauch	Le Peynaou
67	Marseille	Ruissatel
68	Roquevaire	Le Vallon de Garlaban
69	Roquevaire	La Culasse (ou La Cuirasse)
70	Aubagne	Baou des Gouttes
71	Aubagne	Bec Cornu
72	Aubagne	Croix de Garlaban
73	Gémenos	Saint-Jean-de-Garguier
74	Aubagne	Font de Mai
75	Marseille	Baou de Saint-Marcel
76	Marseille	St-Marcel (la Tourette)
77	Marseille	St-Marcel (Notre-Dame-de-Nazareth)
78	Marseille	Nécropole de la rue Tapis-Vert
79	Marseille	La Bourse
80	Marseille	Saint-Victor
81	Marseille	Marseilleveyre
82	Le Bausset	Rocher de l'Aigue
83	Sanary	Le Mont Garou
84	Evenos	Saint-Estève
85	Ollioules	La Courtine
86	La Valette	Baudouvin
87	Six-Fours-les-Plages	Ile des Embiez
88	Six-Fours-les-Plages	Le Brusc (Tauroeis)

Publications-Diffusion
Université de Provence
29, avenue R. Schuman
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Co-Diffusion
Librairie Archéologique
B.P. 10
34530 Montagnac

120,00 Frs